



- Légende**
- Limites communales
 - Limite de zones
 - Espace Boisé Classé au titre de l'article L130-1 du CU
 - Élément végétal linéaire protégé au titre de l'article L123-1-5-7 du CU
 - Élément végétal isolé protégé au titre de l'article L123-1-5-7 du CU

Commune de Courdemanges

Plan Local d'Urbanisme



Plan de zonage n°1 Ensemble de la commune - 1/10000

Arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 11 juin 2013
 Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2014

